

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA RÉCRÉATION CÉRÉBRALE DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2009

La séance est ouverte à 10 h 15 par Marcelle Le Clech, Présidente de l'Association, assistée de Gislaine Le Molgat, Vice-Présidente et de Daniel Roudaut, Secrétaire de Séance.

On note la présence de 76 adhérents.

24 personnes ont donné leur pouvoir, d'où un total de 100 votants sur 128 inscrits.

Mme Marcelle Le Clech, après avoir excusé Mme Le Maire et Mme Sonia Annick, remercie pour leur présence MM. Michel Minne, Adjoint à la Culture et André Troadec, adjoint, ainsi que Mme-Jocelyne Jaouen, Conseillère Municipale.

Marcelle souhaite la bienvenue à tous et remercie tous les membres du C.A. et les animateurs.

Elle présente ensuite ***l'ordre du jour de l'Assemblée Générale*** qui débutera par le Rapport d'Activités, pour se poursuivre par le rapport financier et s'achever par le rapport moral.

I/ RAPPORT D'ACTIVITES 2008- 2009

La Parole est alors donnée à GISLAINE pour le Rapport d'activités.

Après une introduction où elle relève entre autre le dévouement de notre Présidente et l'évolution de l'Association, elle relate l'innovation d'une Assemblée Générale le matin suivie d'un repas.

L'année 2008-2009 voit l'Association dénombrer 128 membres dont 26 nouvelles adhésions avec 7 nouveaux venus dans le courant de l'année 2009.

Ils sont répartis ainsi :

- 43 dont 10 nouveaux le lundi,
- 44 dont 10 nouveaux le mardi,
- 41 dont 6 nouveaux le vendredi.

Sans avoir été imposé, l'équilibre s'est établi entre les différentes séances.

- 10 personnes ont participé à l'Atelier « Mémoire » dont 6 du groupe du lundi, 3 du groupe du mardi et 1 suivant uniquement cet atelier.

Pour la 2e session qui s'est déroulée dès le mois d'avril, il y a eu moins de participants.

Josette Pouliquen a fait savoir au C.A. qu'elle ne pensait plus animer cet atelier pour cette nouvelle année 2009/2010.

Au nom de la Présidente, des membres du C.A. et de toutes les personnes qui ont suivi cette activité, Josette est chaleureusement remerciée d'avoir « boosté » la mémoire de chacun(e) dans une totale connivence.

Ensuite il est relevé que le nombre d'animateurs a évolué avec le nombre d'adhérents. En effet, Marcelle était la seule animatrice à la création de l'association. Elle se voit soutenue aujourd'hui par 6 co-animateurs :

- Anne-Marie et Gislaine, le lundi,
- Josiane et Armelle, le mardi,
- Marie-Thé et Jean, le vendredi.

Il est fait ensuite mention de l'absence excusée de 2 animateurs des années précédentes :

- Brigitte qui, pour des raisons familiales, n'a plus la possibilité d'assurer l'animation du vendredi avec Marie-Thé et Jean.
Elle est chaleureusement remerciée d'avoir contribué, avec beaucoup de sérieux et de conviction, à la bonne marche des séances pendant quelques années.
- Bernard lui, à cause d'un projet d'animation qui n'a pas reçu l'approbation de ses collaborateurs habituels et de toute l'équipe d'animateurs et des membres du CA consultés par la suite, et qui a préféré interrompre sa participation, alors que la séance aurait tout simplement pu être modifiée partiellement ; certains exercices étant d'un grand intérêt pour tous.
- Enfin, il est à noter que les séances se passent toujours les 2e et 4e mardis et vendredis du mois. Une variation est apportée aux séances des lundis qui se dérouleront à présent les 1ers et 3e lundis de chaque mois. Cela afin de laisser une respiration entre les 3 séances pour Marcelle, Présidente et animatrice présente aux 3 groupes.

Enfin, il a été rappelé les activités « hors calendrier » :

- la présence au Forum des Associations de la Ville de Lanester les 6 et 7 septembre 2008,
- le pot d'accueil du vendredi 17 octobre 2008,
- la récréation surprise sur « l'or rouge » (safran) du mardi 21 octobre 2008,
- l'animation à la Résidence Kerylis-Lanester le 23 octobre 2008,
- l'animation-goûter du vendredi 19 décembre 2008 en après-midi,
- les séances supplémentaires animées par des adhérents volontaires des vendredi 30/1, mardi 17/2, et lundi 30/3/2009.
- les séances des 3 groupes des vendredis 20 mars et 29 mai 2009,
- et pour clore le tout, la sortie annuelle du vendredi 19 juin 2009 qui fut la descente de l'Odet avec une visite guidée de la Ville de Quimper, le tout sous le soleil.
- Le bilan d'Activité est complété par l'intervention d'Armelle et de Jean sur le site « Informatique ».

RAPPORT DES ACTIVITES 2008- 2009 (suite)

a/ « introduction » par ARMELLE :

- voici bientôt deux ans, tous les adhérents avaient été conviés à une réunion qui avait pour but de faire connaître la possibilité de mettre en place un site Internet « Récréation Cérébrale », et aussi de montrer les aspects positifs que notre asso pouvait retirer d'une telle innovation. Jean Lescop, animateur et « maître informaticien » avait animé le débat, parfois contradictoire, qui s'était institué autour de cette idée de site.

- Finalement, la majorité a été favorable au projet, ou tout au moins à sa mise à l'essai sur une durée déterminée. A la réunion des membres du CA qui a suivi, la création du site Récréa donc été votée.

- Le site « Récréation Cérébrale », auquel on peut maintenant avoir **directement accès** grâce au fournisseur GOOGLE **a été créé de toutes pièces, pourrait-on dire, par Jean** qui a accompli un travail remarquable.

Ce site, vivant et agréable à visiter fait régulièrement état de tous les points forts de notre activité associative. Et les différentes rubriques sont toujours teintées d'humour et souvent illustrés de superbes photos.

Certains animateurs apportent aussi leur contribution en expédiant – par mails interposés - le contenu de leurs animations (ou tout au moins quelques exercices) et les corrections. Notre webmaster est chargé ensuite de « leur mise en page » définitive sur le Web.

- **Ce site a largement contribué à faire connaître la Récré , association de Loisirs Culturels dont la formule proposée est originale et quasi unique.**

Les techniques informatiques qui progressent quotidiennement pourraient permettre d'apporter des améliorations à notre site. Je cède donc la parole à JEAN qui va parler des nouvelles possibilités.

b/ intervention de JEAN : *Le site Internet de la « Récré »*

Le site de la Récré est né de l'association de 2 idées : le souhait de votre serviteur de créer un site Internet et le choix d'un thème qui s'imposait naturellement pour cette expérience.... La Récréation cérébrale.

Je me suis lancé dans cette aventure fin 2007 en imaginant ce qu'un tel site pourrait apporter aux membres de l'association. J'ai fait l'acquisition de l'outil WEBPLUS 10 pour élaborer les premières pages du site que j'ai publiées en mars 2008 avec l'accord de notre présidente.

Le conseil d'administration a validé le site pour une période probatoire d'un an à l'issue de laquelle il a été jugé bon pour le service, bien que son contenu fasse l'objet de quelques divergences portant notamment sur les modalités de publication des exercices proposés.

Mais avant de poursuivre en vous informant des dernières décisions prises par le CA, je souhaiterais vous présenter succinctement les grandes lignes de ce site afin de mieux cerner son intérêt.

On arrive sur notre site en tapant www.recreation-cerebrale.info (il n'y a pas d'accent sur les e) ou en tapant « récréation cérébrale » (là les accents sont autorisés) dans le moteur de recherche GOOGLE. Le site de la « Récré » apparaît alors en tout début de la première page proposée par GOOGLE.

Sur la page d'accueil du site sont présentés :

- *L'historique, le rôle et les activités principales de l'association*
- *Les prochains rendez-vous et les dernières nouvelles*
- *Des exercices déjà effectués par les adhérents*
- *La dernière séance proposée par Marcelle ainsi que la dernière dictée*
- *Et des photographies prises lors des activités de groupe.*

Accessoirement, l'adhérent ou l'internaute peut accéder :

- *A la composition du bureau et du conseil d'administration*
- *Aux statuts de l'association*
- *Aux moyens d'interpeller les responsables par messages ou commentaires dans un blog*
- *A des documents anciens archivés*
- *Et à des articles de presse faisant échos de nos activités.*

Alors me direz-vous, à quoi tout cela sert-il ?

Et bien, comme tous les sites, le nôtre affiche et affirme notre image et notre présence permanente sur le réseau Internet qui, vous les savez, est un moyen moderne de communication. C'est donc une vitrine sur le WEB qui nous fait de la publicité 7jour sur sept et 24h sur 24.

Par ailleurs, la disponibilité permanente et dynamique de nos informations présente des avantages pratiques ; on peut :

- *Trouver des exercices en cas d'absences aux séances ou retrouver des exercices pour le plaisir de les refaire*
- *Accéder à des textes administratifs archivés*
- *Connaître à tout moment les prochains rendez-vous et prochaines activités*
- *Accéder à d'autres sites à vocation similaire ou complémentaire*
- *Echanger interactivement des avis et des informations en dehors des séances.....*

Actuellement, rares sont les associations qui ne possèdent pas leur site Internet.

A ce jour, le site de la Récréation cérébrale a recensé plus de 1800 visites.

J'en viens aux dernières résolutions prises par le CA vendredi dernier, qui a décidé de poursuivre l'aventure Internet en m'autorisant à utiliser un nouvel outil (WEBPLUSX2) en remplacement de WEBPLUS10 obsolète. Ces termes sont sans doute un peu barbares pour les non initiés, je le reconnais volontiers, aussi je précise qu'il s'agit de logiciels de création de sites qui évoluent dans le temps un peu à la manière des automobiles avec donc de nouvelles fonctionnalités et qu'il faut par conséquent remplacer périodiquement si l'on souhaite conserver une assistance technique.

Grâce à ce nouveau logiciel je pourrai donner plus de vie et d'interactivité à notre site et continuer à bénéficier d'un support technique permanent.

Je pourrai notamment donner accès à des dictées orales avec corrections écrites, animer la présentation de photographies et proposer bien d'autres nouveautés.

Cette opération de renouvellement a un coût raisonnable de 80 € qui va s'ajouter aux 45 euros de location de l'emplacement du site. Les 125 € vont se reporter sur l'ensemble des adhérents bien que les adhérents Internautes de l'association soient minoritaires (une quarantaine). Les membres du bureau et du Conseil d'administration en sont parfaitement conscients mais l'image moderne de notre association est au prix de cette inégalité.

Que les adhérents non Internautes soient néanmoins rassurés, ce coût ne se traduira pas par une augmentation de cotisation.

Nous l'avons calculé et il s'élève à environ 1 euro par adhérent pour la saison 2009-2010 puis retombera à 40 centimes d'euros pour les années suivantes.

Vu ce coût minime, je pense donc avec les autres membres du conseil d'administration que les adhérents non internautes ne verront pas d'objection à ce que notre aventure Internet se poursuive.

Je vous remercie de votre attention en vous signalant que ce petit exposé sera prochainement sur notre site.

Si vous avez des questions, je suis à votre disposition pour y répondre.

c/ conclusion par GISLAINE

Le V 25 septembre dernier, au cours de la réunion du CA à laquelle étaient aussi invités tous les animateurs, un tour de table a été fait ; chacun a eu la possibilité de s'exprimer librement sur le projet dont vous venez de prendre connaissance. Puis il y a eu une réflexion commune au cours de laquelle **deux idées se sont montrées majoritaires :**

- **1/ il faut conserver notre site Internet.**
- **2/ cette décision de conserver le site entraîne logiquement que nous acceptions aussi «d'évoluer» dans le domaine informatique, et donc que nous utilisions les techniques nouvelles qui nous sont proposées.**

En conséquence, **la proposition de Jean est acceptée par les membres du CA et les animateurs.**

→ Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à YOLANDE Le Déault, trésorière-adjointe, en l'absence excusée d'Henri Le Paih.
Les comptes ont été arrêtés au 9 juillet 2009.

II / BILAN FINANCIER par Yolande, Trésorière adjointe

BILAN COMPTABLE au 9 JUILLET 2009			
<i>ACTIF (en €)</i>		<i>PASSIF (en €)</i>	
Cotisations adhérents	2 483,00	Assurance	171,60
Subvention municipale	200,00		
Sortie annuelle juin 2008	2 410,00	Sortie annuelle juin 2008	2 244,97
Sortie annuelle juin 2009 (versement des participants)	2 591,00	Sortie annuelle juin 2009 (part.de l'Assoc. 416,00)	3 007,70
		Goûters « groupes »	401,00
		Repas « de travail » CA/Animateurs	219,60
		Fournitures diverses (papeterie, timbres, enveloppes, cartouches, feuilles pr imprimantes)	583,56
		Photocopies	49,60
		Internet (location site + achats par Jean)	119,11
		Dépenses	6 797,14
		Résultat exercice	886,86
TOTAL RECETTES	7 684,00	TOTAL DEPENSES + RESULTAT EXERCICE	7 684,00
////////////////////////////////////	////////////////////////////////////	////////////////////////////////////	////////////////////////////////////
BILAN FINANCIER		au 9 JUILLET 2009	
			(en €)
Résultat au 16/5/2008	2 936,84	Solde Banque au 16/5/09	3 807,56
Résultat exercice 2008/2009	886,86	Solde Caisse au 16/5/09	16,14
TOTAL GENERAL	3 823,70	TOTAL GENERAL	3 823,70

→Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

III / RAPPORT MORAL par Marcelle Le Clech, Présidente

Voici donc le moment d'apporter une CONCLUSION à notre AG annuelle. Pour toute association, cette Assemblée est un moment privilégié. Si elle est, bien sûr, un moment d'information et de décision, elle est aussi un moment de rencontre pour des personnes ayant un intérêt commun ; le nôtre étant l'exercice cérébral et le loisir culturel pour tous.

Je remercie mes collaborateurs qui, en présentant leurs différents rapports, ont permis à tous d'avoir une idée précise du fonctionnement et de la gestion de la Récré 2008- 2010.

En écoutant Gislaine vous aurez certainement compris que, organiser – sur neuf mois et demi d'activité - la tenue de 60 animations régulières auxquelles s'ajoutent les rencontres goûters, la sortie annuelle et autres r-v ponctuels, n'est pas toujours chose aisée.

Elle serait même **impossible sans la présence des animateurs** qui doivent concilier contraintes de la vie personnelle et activité de bénévolat avec, en amont de celle-ci, tout le travail de recherche qu'elle nécessite. Il faut donc remercier l'équipe du Lundi Gislaine/Anne-Marie, celle du Mardi Josiane et Armelle, celle du Vendredi Marithé et Jean et - - - l'équipe Marcelle + l'un ou l'autre des animateurs précédents qui présente 3 fois/mois une animation au contenu commun.

Armelle, Jean et Gislaine vous ont aussi entretenus de nos projets informatiques. La Récré, qui n'a nullement l'intention de se faire « ringardiser », doit évoluer dans ce domaine, comme elle l'a fait dans le contenu de ses séances. Et puis, il faut savoir que les nouveaux adhérents sont de plus en plus nombreux à utiliser le Web.

Au plan financier, la Récré vit essentiellement des cotisations des adhérents et de la subvention municipale. Si vous avez été attentifs au compte rendu de **Yolande**, vous avez constaté que, malgré la hausse régulière de nos frais (assurance, matériel de bureau et papeterie, sortie annuelle - - -), le résultat de l'exercice 2008- 2009 est positif. Bravo Yolande et Henri !

Quand j'ai pris la responsabilité de La Récré lors de sa création, je n'ai pas souhaité que l'asso fasse des « réserves en banque », préférant qu'une partie de nos petits « bénéfices » permettent d'offrir aux adhérents qui le désirent de petits moments de plaisirs conviviaux. C'est, bien sûr, grâce au bon travail des gestionnaires que cela peu se réaliser ; *je précise ici que le déjeuner auquel vous êtes conviés aujourd'hui pour la somme modique de 5 €, est une innovation.(75participants).*

N'oublions **pas de saluer les autres membres du CA** qui, souvent dans l'ombre, prennent leur part de responsabilité : - **Annie**, notre maîtresse de maison qui nous prépare si bien nos goûters et autres verres de l'amitié ; - **Nicole**, collaboratrice efficace qui seconde Annie et qui est toujours disponible pour accomplir les nombreuses tâches ponctuelles ; - **Roberte**, toujours prête, elle aussi, à rendre service et qui se propose de collaborer à la préparation de la sortie annuelle ; - **Lucien** qui n'est pas là seulement pour faire nombre comme il le dit parfois ! Sachez que, à cette rentrée, il a pris en charge la récapitulation de toutes les inscriptions et des versements d'adhésion - - - très gros travail !

Enfin, Je n'oublie pas de remercier les adhérents qui nous font confiance, et particulièrement ceux qui sont toujours là pour les tâches matérielles comme la mise en place et le rangement des tables, voire la décoration, de la salle lors de nos différentes rencontres, y compris lors de l'AG.

Notre RECREATION CEREBRALE n'est certes pas parfaite. Cependant, au vu de la progression régulière du nombre des inscrits, j'ose croire que les choix qui ont été les siens depuis 2002 ne sont pas si mauvais.

Il peut arriver qu'un grain de sable, - petit ou gros -, se mette au travers de notre parcours récréatif ; cela nous perturbe et nous attriste. Mais, l'esprit d'équipe et de coopération amicale qui nous anime tous, responsables et adhérents, permet d'oublier ce grain de sable et de poursuivre sereinement notre parcours.

J'exprime donc le souhait que, malgré notre grande diversité – et sans doute grâce à notre grande diversité – dure encore longtemps au sein de la RECREATION CEREBRALE, ce climat d'ACCUEIL et d'ECOUTE, ce climat de DISCRETION, de CONFIANCE et de RESPECT MUTUEL.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

→ Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Il n'y a pas eu de rubrique « questions diverses », car aucune demande d'interventions (devant être écrite comme il avait été précisé dans la convocation, et remises avant le vendredi 25 septembre 2009) n'a été remise .

La parole est alors donnée aux représentants élus de la municipalité.

- L'Adjoint Mr André Troadec pose la question de la répartition communale des adhérents. La présidente répond en notant que la grande majorité vient de Lanester (86). Mais sont représentées également les communes de Lorient (17) Ploemeur (5), Hennebont (2), Landévant (1), Locmiquélic (1), Larmor-Plage (4), Quéven (2), Plouhinec (1), Languidic (2), Quistinic (1), Pont-Scorff (1), Kervignac (2)

Mr André Troadec rappelle aussi la création à Lanester fin novembre d'un salon des Seniors. Il y sera question entre autres de la nutrition, de la santé, des loisirs. Il y aura des débats et des conférences. A noter que c'est le 1er salon du genre dans l'Ouest. Il se déroulera au Parc des Expositions de Lanester.

- Mr Michel Minne, Adjoint à la Culture, souligne l'importance de notre association dans le tissu social de la Cité et constate que, à la « Récréation Cérébrale », la qualité des rapports humains est prioritaire. Il affirme et confirme le soutien, à l'association, de la Municipalité par le biais de la subvention de la Ville.

.....

Marcelle conclut en remerciant à nouveau tous les participants, relevant particulièrement le propos de Mr Minne sur l'importance des rapports humains dans une association.

Et, vu la participation enthousiaste de ses adhérents, la Récré véhicule certainement une bonne image de la vie associative de la ville de Lanester. La Récréation Cérébrale n'est pas une Association «du temps qui passe» !!

.....

Place est donnée au verre de l'Amitié, avant le départ, à pied ! Pour « l'Auberge du Chemin de Fer », toute proche, où 75 adhérents partageront le repas de la convivialité.

Compte rendu rédigé le 6 octobre 2009 par le Secrétaire de Séance,

Daniel Roudaut